

Nuit blanche

Entrevue de Geneviève Delaisi de Parseval

André Jean

Un fleuve à lire
Numéro 14, juin-juillet-août 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/20180ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Nuit blanche, le magazine du livre

ISSN

0823-2490 (imprimé)
1923-3191 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jean, A. (1984). Entrevue de Geneviève Delaisi de Parseval. *Nuit blanche, magazine littéraire*, (14), 38-39.

Insémination artificielle et éthique

*Geneviève Delaisi de Parseval est psychanalyste et ethnologue. Elle a notamment publié *La part du père* (Seuil, 1981) et, en collaboration avec Alain Janaud, *L'enfant à tout prix* (Seuil, 1983). Elle s'est particulièrement intéressée aux problèmes de fertilité, de contraception et de reproduction médicalisée ainsi qu'au désir d'enfant chez les couples.*

Geneviève Delaisi de Parseval



Nuit blanche — *Quel est l'itinéraire qui vous a menée de la pratique de la psychanalyse à une réflexion sur les liens de filiation dans l'insémination artificielle?*

G. Delaisi de Parseval — Il faut le préciser tout de suite, je suis une bâtarde: je suis passée d'une pratique assez «psy» pour aboutir d'abord à cette interrogation que vous mentionnez. Maintenant, je suis associée à un centre de recherche en bioéthique. Je me suis toujours intéressée à la problématique de la filiation, mais dans une perspective anthropologique. Je me suis jointe à ce centre à cause de mon intérêt marqué pour ce type d'étude, et j'y collabore à titre d'anthropologue et de «psy».

N.B. — *À partir de vos objets de recherche, croyez-vous qu'il faille fonder une éthique et comment cela est-il possible?*

G.D.P. — Je ne pense pas qu'il faille le faire. Mais s'il le fallait, on pourrait la fonder en faisant un boulot que personne ne fait, c'est-à-dire repérer nos propres traditions religieuses, philosophiques, morales — et nous n'avons pas les mêmes. Elles ont été métabolisées de façon différente par vous, Nord-Américains, et par nous, Européens. On peut le montrer par des exemples concrets: dans l'insémination artificielle, ce qui est éthique chez vous ne l'est pas chez nous. En Europe, on ne se demande pas si l'acte est éthique en lui-même; à la limite, on s'en fout. Ce qui est en cause, c'est la manière de rendre le système éthique. Comment faire pour bien faire. Donc, repérer nos pratiques et partir de là, voir comment, de ces pratiques, se dégagent certains paramètres de travail utilisables.

Prenons un exemple simple: l'insémina-

tion artificielle, ou bien c'est éthique, ou bien ça ne l'est pas. Si on dit que c'est éthique — et c'est ce que l'on fait en pratique — ça veut dire ceci: peut-être que ça représente une certaine transgression, mais une institution X, Y ou Z, ou un médecin, s'en porte garant et l'endosse. Vous, couples qui êtes dans mon bureau pour un problème de fertilité, vous avez peut-être des problèmes psychologiques, ça ne me regarde pas, allez voir un «psy». Mais d'un point de vue éthique, ça va, nous vous donnons notre caution. Nous déclarons votre geste éthiquement acceptable... Ainsi, on rend la transgression viable en la faisant entrer dans une sorte de moule qui a la prétention implicite de régler le problème. Un des rôles de l'éthique, c'est de rendre la transgression viable.

Prenons un autre exemple: celui des mères porteuses, ces femmes qui, moyennant rémunération, vont porter un enfant pour le remettre à un couple. J'ai lu dans une revue américaine de bioéthique deux articles qui confrontaient deux points de vue différents sur ce problème. Dans les deux cas, on disait: ce n'est pas condamnable *a priori*; nous sommes là pour réfléchir sur l'éthicité de cette pratique. D'après le premier article, c'est acceptable à condition que la donneuse d'ovule soit la mère sociale, c'est-à-dire seulement dans les cas où il y a un problème de nidation de l'embryon dans l'utérus. Donc on pourrait prendre l'ovule de la mère, avec le sperme du conjoint, et il n'y aurait que neuf mois de portage par une femme qui serait porteuse sans être donneuse.

L'autre article disait: ce n'est éthiquement acceptable que si c'est une femme qui vit une expérience non tronquée, c'est-à-dire reçoit une insémination artificielle et donne l'enfant. Ça implique qu'elle est au clair avec ça et qu'elle est capable d'en faire son deuil. Ce sont deux articles très symptomatiques qui sont présentés ensemble et, quand je les ai lus, ils m'ont convaincue à cent pour cent; j'étais prête à marcher dans les deux. Cela veut dire que la logique interne des deux argumentations peut convaincre et que les points de vue sont pratiquement réconciliables à l'intérieur d'une structure.

N.B. — Dans *L'enfant à tout prix*, vous parlez d'une solution de rechange à l'insémination artificielle: «l'enfant du voleur», c'est-à-dire l'enfant d'une femme mariée et de son amant, dont la destinée n'appartient pas au géniteur, mais au mari. Ce cadre de référence vous semble-t-il compatible avec ce qui se fait en bioéthique?

G.D.P. — Je vois ça comme une solution de rechange, mais il est clair que le cadre culturel n'est pas transposable. Cela se pratique chez les Koto-koli du Togo et, contrairement à ce que l'on pour-

rait penser, ce n'est pas le mari qui est volé mais l'amant. Pour moi, ce n'est évidemment pas une solution de rechange dans la pratique, mais plutôt à cause du fantasme qu'il y a derrière, à savoir que l'enfant n'est pas le produit de ses parents. Et ce qui me gêne dans la bioéthique, c'est qu'on ne remet pas ça en cause.

N.B. — Dans le cas précis de l'insémination artificielle, un des rôles de l'éthique serait donc d'intégrer le fantasme du donneur?

G.D.P. — Tout à fait. Prenons un exemple que tout le monde connaît: l'adoption. Il y a une mère ou un couple qui ne veut pas d'un enfant et qui l'abandonne. Par ailleurs, il y a une institution et, avec elle, un couple qui désire un enfant. Entre ces deux pôles, il y a un sas qui comme toute possibilité de don pour ne faire apparaître que l'aspect abandon. L'anonymat du couple est un absolu. Le secret, c'est un truc complètement mégalo de la part des institutions. Tout le monde sait que tous les secrets sont des secrets de polichinelle. Le secret, ça n'existe pas.

Nous nous sommes demandés ce qui est le plus déstructurant pour l'enfant: ou bien de ne pas savoir, ou bien de savoir que ses parents sont tel couple qui vit à telle adresse. Nous croyons que c'est mieux qu'il sache. S'il ne sait pas, il est dans l'incertitude et la médecine gère le secret. Et en plus, ça ne marche pas parce que ça finit toujours par filtrer.

Dans l'insémination artificielle, tout le protocole, et surtout l'anonymat du donneur, ont pour but de rendre le système éthique. Pas l'acte en lui-même, mais tout le système qui l'entoure. L'anonymat du donneur, par exemple, implique que le système se porte garant de celui-ci et de la qualité de ce qu'il donne et que vous, parents, n'avez pas à penser à cet autre homme, à ce tiers... ■

Entrevue réalisée par André Jean

«En somme, nous assistons à une inversion de ce qui se passait aux siècles précédents: maintenant ce n'est plus la religion qui censure la science, c'est cette dernière qui demande à l'éthique, nouvelle religion, de donner une norme, de légiférer. Tout se passe comme si la médecine de pointe qu'est la médecine de la reproduction avait besoin d'un «sur-soi», pour ne pas dire d'une caution morale; comme si c'était une légitimation qu'elle cherchait chez les philosophes éthiciens.»

L'enfant à tout prix, pp. 256-257.

